

CESER Bourgogne Franche Comté
Séance plénière du 17 Octobre 2023

Rapport 4-1 de l'exécutif régional : Convention TER – Résiliation de la convention 2018-2025 – Adoption de la convention 2023-2032

Déclaration de Sandrine Carrette au nom du collège 2

Dans la continuité de notre intervention du 27 juin 2023 mais aussi de janvier 2022, les organisations composant le collège 2 renouvellent leur opposition à l'ouverture à la concurrence du TER en BFC. Nous disions en juin, je cite : « *Le 27 janvier 2022, lors de la réunion plénière du Conseil Régional, l'exécutif régional (PS) avec le soutien d'EELV et de LREM, avait voté l'ouverture à la concurrence totale des 17 lignes du réseau TER Bourgogne Franche-Comté. Nos organisations syndicales n'ont eu de cesse d'interpeller les élus pour alerter sur la nocivité de ce projet sur le service public ferroviaire régional et les conséquences néfastes qu'il engendrerait pour les usagers. Portant la revendication d'une renégociation longue de 10 ans avec l'opérateur historique qu'est la SNCF et sans ouverture à la concurrence, nous avons alors reçu une fin de non-recevoir de l'exécutif régional qui avait alors balayé nos légitimes revendications, se cachant derrière le droit européen en prétextant l'impossibilité de réaliser cette renégociation.* »

Le rapport présenté et soumis au CESER pour avis est bien une nouvelle convention, ce que nous souhaitons, avec l'opérateur public historique, mais il entérine l'ouverture à la concurrence reprise dans certains articles notamment l'article 24. En toute logique nous proposons que l'exécutif retire ces articles comme cela est possible et à nos yeux primordial.

L'avis proposé étant principalement un relevé de points d'alerte certes fondés, mais ne remettant pas en cause le choix initial, il sera rejeté par notre collège.

Au-delà du vote de l'avis, ce refus s'exprimera par un rassemblement à l'initiative des organisations syndicales le 20 Octobre prochain devant le conseil régional de 11h30 à 14h00 auquel nous invitons les Bourguignons et Franc Comtois à participer